



Commune  
d'AMPUS

Délibération N° 2021-068

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-huit septembre, à 20 heures 30,  
 Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la  
 salle Maurice Michel située 61 avenue Paul Emile Victor 83111 AMPUS, sous la présidence  
 de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI,  
 Julie LUCCIONI, Virginie MICHEL, Carmen FERNAGUT, Claire CANDELA.

Excusés : Roger MALAMAIRE représenté par Hugues MARTIN

Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI

Absents : Michel MANISCALCO, Christian CHILLI, Fabien MICHEL.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 14    Nombre de membres présents : 9    Nombre de Suffrages exprimés : 11  
 Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

### DM N°1 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal  
 de la Commune pour l'exercice 2021 de la façon suivante :

Section d'Investissement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
021/021	Virement de la section de fonctionnement	39 904.22 €
1321/13	Subventions Etat et établissements nationaux	156 374.70 €
1323/13	Subventions Département	121 220.00 €
1328/13	Subventions Autres	2 626.43 €
1641/16	Emprunts en Euros	-223 600.00 €
28041582/040	GFP : Bâtiments et installations	-200.00 €
280422/040	Privé : Bâtiments et installations	200.00 €
<b>Total Recettes Investissement</b>		<b>96 525.35 €</b>
2116/21	Cimetières	10 000.00 €
2128/21	Autres agencements et aménagement de terrains	42 099.92 €
21311/21	Constructions Hôtel de ville	-1 203.60 €
21312/21	Constructions Bâtiments scolaires	3 912.00 €
21318/21	Constructions Autres bâtiments publics	-1 960.00 €
2138/21	Autres constructions	16 300.99 €
2151/21	Réseaux de voirie	25 461.04 €
21538/21	Autres réseaux	-1 338.07 €
21578/21	Autre matériel et outillage de voirie	2 517.26 €
2158/21	Autres installations, matériels et outillages techniques	735.81 €
<b>Total Dépenses Investissement</b>		<b>96 525.35 €</b>

<b>Section de Fonctionnement</b>		
<b>Article/Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Vote</b>
70311/70	Concessions dans les cimetières	1 000.00 €
70323/70	Redevances occupation du domaine public communal	15.00 €
7067/70	Redevances service périscolaires et d'enseignement	6 000.00 €
73223/73	FPIC Fonds national de péréquation	-8 169.00 €
7351/73	Taxe sur l'électricité	2 000.00 €
7488/74	Autres attributions et participations	16 037.00 €
7713/77	Libéralités reçues	500.00 €
<b>Total Recettes Fonctionnement</b>		<b>17 383.00 €</b>
023/023	Virement à la section d'investissement	39 904.22 €
6228/011	Divers	-39 983.22 €
6413/012	Personnel non titulaire	5 000.00 €
64168/012	Autres emplois d'insertion	-5 000.00 €
6542/65	Pertes sur créances irrécouvrables - Créances éteintes	11 462.00 €
6574/65	Subventions aux associations	5 500.00 €
658822/65	Aides	500.00 €
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>		<b>17 383.00 €</b>

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2021 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

